



## INSCRIPTION A UNE JOURNEE DE FORMATION POUR LES ELUS

(UN BULLETIN PAR PERSONNE)

à retourner par mail, fax ou courrier à :  
ARIC - 13 place des marelles- BP 27305 - 35573 CHANTEPIE Cedex  
e-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) / Fax: 02 99 41 51 33

COMMUNE/COMMUNAUTE de : ..... Code postal : .....

Nom, Prénom : .....Mandat : .....

Adresse personnelle de l'élus : .....

E-mail de l'élus : .....

### S'inscrit à la formation suivante :

Journée de formation	Date	Lieu
Agir sur le foncier : Protéger, Générer et maîtriser les terres de son territoire	Mardi 25 juin 2019 (9h30-16h30)	Syndicat Mixte – Pays de Brocéliande 48 rue de Saint Malo 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE

### Coût :

Année	Prix de la journée	Collectivités
2019	Participation d'un élus à la journée de formation	<b>216 €*</b> <i>(Repas non inclus)</i>

**\*Au vu des délais demandés par la banque des territoires, vous ne pourrez pas faire appel au DIF puisque la demande aurait dû se faire au maximum 2 mois avant la session de formation.**

**Inscription à nous retourner pour le jeudi 13 juin 2019 et à faire valider par votre Mairie.**

En cas de désistement, vous avez jusqu'à **5 jours avant le jour de la formation** pour nous en informer par écrit à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) . **Sans motif d'absence le coût de la formation sera facturé à la collectivité.**

**Si la dépense est prise en charge par la commune ou la communauté de communes, date et cachet obligatoires.**

Vos attentes pour cette journée :

.....  
.....  
.....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à ARIC 02 99 41 50 07.